

PROCURATION POUR LA PERCEPTION DES FONDS

Département : **GIRONDE**

N° Dossier : _____

N° Dossier CARTTE : «Offre_Code_Offre»

Je soussigné(e) :

Nom : «Bénéficiaire_Nom_du_bénéficiaire»

Adresse : «Bénéficiaire_Adresse_dest_1» «Bénéficiaire_Adresse_dest_2»

Code Postal : «Bénéficiaire_CP_dest» **Commune :** «Bénéficiaire_Ville_dest»

Propriétaire de l'immeuble sis à :

«Bénéficiaire_Adresse_dest_1» «Bénéficiaire_Adresse_dest_2» «Bénéficiaire_CP_dest» «Bénéficiaire_Ville_dest»

Donne Mandat à la :

CARTTE Gérée par PROCIVIS NOUVELLE AQUITAINE, dont le siège social est situé à :

Bassins à Flot – 21 Quai Lawton – CS 11976 – 33071 BORDEAUX CEDEX - Immatriculée au RCS Bx 457 208 585

Pour recevoir en mon nom et pour mon compte la subvention accordée par **LA VILLE DE MERIGNAC** et à recevoir en mon nom toute correspondance émise relative au paiement.

MONTANT SUBVENTION AVANCEE : _____ € (sous réserve de modification du plan de financement)

Fait en double exemplaire à

Le

Signature du Mandataire

Précédée de la mention manuscrite

« Bon pour acceptation de mandat »

Bon pour acceptation de mandat

PROCIVIS NOUVELLE AQUITAINE



Bassins à Flot
21 Quai Lawton
CS 11976
33071 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 24 72 89 16
Fax : 05 24 72 89 19
Siret : 457 208 585 00135

Signature du Mandant

Précédée de la mention manuscrite

« Bon pour Pouvoir »